

Le petit Bourgnacois

Février 2022

N° 10

Le Petit Bourgnacois

Le mot du maire

Bourgnacoises, Bourgnacois,

L'année 2021 vient de se terminer freinée par la pandémie, elle aura été en demi-teinte. Nous avons pu finaliser la viabilisation du lotissement dont une partie réalisée par nos soins grâce à la compétence et au savoir-faire de certains élus.

Tous les lots sont vendus ou en promesse de vente.

Au niveau des travaux routiers, le point à temps a été réalisé sur l'ensemble de la voirie : opération onéreuse mais nécessaire à l'entretien et au maintien pour la circulation.



Pour les bâtiments communaux le changement des chaudières devenues usagées par des pompes à chaleur doit intervenir en début d'année. Celles-ci étant subventionnées en partie par le conseil Départemental et par le SDE24 (par le biais des certificats d'économie d'énergie).

Une étude de faisabilité est en cours pour la rue des anciennes écoles et l'ancienne cantine place Chandler.

Un projet de réhabilitation du « centre aéré » a été fait mais reste à revoir.

L'année 2022 sera consacrée bien sûr à la voirie, la maintenance des bâtiments et la sécurisation de la route du lotissement.

Je tiens à remercier nos conseillers départementaux présents à nos côtés par leur soutien matériel et financier, notre présidente de la communauté de communes pour son attachement à notre territoire.

Je tiens également à remercier la gendarmerie nationale, le centre de secours et le service de l'équipement.

Un grand merci aux bénévoles de « l'opération nid de poule » ; cela mérite d'être cité.

Je n'oublie pas les bénévoles qui animent notre commune tout au long de l'année ralentis par le COVID mais toujours présents, et les chroniqueurs du bulletin municipal, du site internet et de la page « Facebook » de la mairie.

Enfin je remercie le personnel municipal, notre secrétaire pour sa compétence, notre agent technique pour la connaissance des besoins de propreté et enfin le conseil municipal qui m'épaulé au quotidien avec compétence et rigueur.

Je souhaite la bienvenue aux familles nouvellement arrivées sur la commune tout en ayant une pensée pour ceux qui nous ont quitté cette année.

J'en terminerai en vous souhaitant une bonne santé et une bonne année à tous.

Robert Aymard

Bulletin municipal du 1^{er} trimestre 2022 – Directeur de publication : Robert Aymard

Réalisation : Jean-Claude Loisel, Sylvie Béguier et Philippe Lesgourgues

Nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Photo de couverture : *Bourgnac dans les années 1950*

État-civil

Naissances

Priam **Cottais**, 30 juillet

Jade **Sorbier**, 8 août

Mariage

Adrien **Lagorce** et Déborah **Lory**
26 août



PACS

Jean-François **Sorbier** et Léa **Ducard**
7 juillet

Tom **Ruher** et Raphaëlle **Lamarque**
7 octobre



Décès

Christine **Buigues**
23 septembre

Jean-Pierre **Collot**
8 août

Lucienne **Jourda** (épouse **Le Naour**)
1^{er} septembre

Jean **Missègue**
30 avril

Édith **Pervieux** (épouse **Chauffaille**)
17 novembre

Lionel **Tridon**
23 avril

Informations

Déchetterie

ZI des Mauries- 24400 Saint-Médard de Mussidan - 05.53.82.15.37

Ouverture du lundi au samedi

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h45

Présentation obligatoire de la carte SMD3.

Maison France Services

Un espace dédié pour vous accueillir et vous accompagner dans vos démarches administratives : CPAM - MSA - CAF - Retraite - Conciliateur de justice - Habitat - Consultation infirmière - Mission locale - Interim d'insertion - Informations juridiques - Finances publiques - Urbanisme.

Sur rendez-vous du lundi au vendredi - Place Woodbridge - 24400 Mussidan. Renseignements : 05 53 81 05 06 - mfsmussidan@gmail.com

Le Relais Gironde - collecte, tri et valorisation des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) - Point de collecte au PAV du bourg

En 2021, sur la commune de Bourgnac, 600 kg TLC ont été collectés, soit 1,95 kg / habitant. La collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.

Divagation des animaux domestiques

La municipalité rappelle aux propriétaires de ne pas laisser divaguer leurs animaux sur la voie publique. Par ailleurs la loi du 24 juin 2008 renforce les mesures de protections envers les personnes. Le non-respect de ces mesures peut entraîner des conséquences judiciaires et financières.

Réglementation de la voirie

Un règlement de voirie est en place, pour une bonne gestion et entretien de l'espace communal. Avant tous travaux le long des voies communales : murs, plantations, exploitations forestières, prendre contact avec les services de la mairie au 05 53 81 02 35.

Bruits de voisinage

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables	8 h 30 – 12 h 00
	14 h 00 – 19 h 30
Samedis	9 h 00 – 12 h 00
	15 h 00 – 19 h 00
Dimanches et jours fériés	10 h 00 – 12 h 00

Brûlage des déchets verts

Du 1er Mars au 30 Septembre		
Tout brûlage est interdit		
Du 1er Octobre à fin Février		
	Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage	Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...).
Terrain situé dans une commune urbaine (1)	Soumis à Déclaration (4) (règles de sécurité, voir ci-dessous)	Interdit
Terrain situé dans une commune rurale (2)	Soumis à Déclaration (4) (règles de sécurité, voir ci-dessous)	
Professionnel (3)	Interdit	

(1) Propriétaires des terrains ou ayant droits dûment mandatés situés dans une commune urbaine (communes absentes de la liste des communes rurales jointe au verso)

(2) Propriétaires des terrains ou ayant droits dûment mandatés situés dans une commune rurale (voir liste des communes rurales jointe au verso)

(3) Les collectivités et les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives

(4) Le modèle de déclaration à remplir est annexé à l'arrêté préfectoral

Règles de sécurité à appliquer pour les brûlages

- Les brûlages ne peuvent être pratiqués que pendant la période du 1er octobre au dernier jour de février et entre 10h et 15h.
- Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.
- Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).
- Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Règles de sécurité à appliquer pour les écobuages

- avant le début de l'incinération, délimitation de la parcelle à traiter par un labour ou disquage périmétral sur une largeur de 5 mètres permettant l'enfouissement complet des végétaux et la mise à nu des terres.
- pour les parcelles d'une surface supérieure à 5 ha, labour ou disquage de cloisonnement délimitant des espaces de 5 ha maximum séparés de bandes des terres nues d'au moins 10m de large.
- mise à feu d'un seul côté et à contre vent en s'appuyant sur la limite de la zone à incinérer.
- Le brûlage des pailles et d'autres résidus de culture (oléagineux, protéagineux, céréales) est toutefois interdit aux agriculteurs qui demandent à percevoir des aides de soutien direct de la Politique Agricole Commune.

Deux nouvelles « têtes » à Bourgnac

Deux nouveaux visages que vous avez peut-être déjà croisé dans la commune.



Marion, au secrétariat, en formation pour reprendre le poste de secrétaire en remplacement de Dominique qui partira à la retraite le 1^{er} septembre.



Jean-Marc, adjoint technique, en contrat aidé jusqu'au 30 septembre avec une prise en charge financière de 80% par l'état, qui aide Jean-Christophe à l'entretien de la commune.

Nouvelle année, nouvelle dynamique pour la savonnerie de Bourgnac

Changement de logo, changement d'équipe...



Désormais c'est Élodie qui est à la fabrication. Elle a laissé derrière elle son métier d'infirmière et se consacre désormais à une activité très multicités, en accord avec ses valeurs et sa vie familiale, qui va de la fabrication à la communication, tout cela sous l'œil bienveillant de Karim Hafsia, gérant de la savonnerie, dont le credo a toujours été la TRANSMISSION.



Ces deux-là font une belle équipe !

Et toujours à la savonnerie, la découverte d'artisans locaux avec de magnifiques créations !



Les Amis et Anciens du Basketball Bourgnacois

Le basket a payé un lourd tribut : après le décès de Bobo, de Lilian et de Patrice Laurière, celui de René Pichardie et d'Edith Chauffaille, des noms qui ont, oh combien ! résonné sur les terrains.

L'Amicale vous donne rendez-vous courant mai pour se souvenir mais aussi donner au basket un air fête !

Bourgnac Animations

L'équipe de BOURGNAC ANIMATIONS vous souhaite une bonne année 2022 !

Malgré les contraintes sanitaires, Bourgnac Animations a eu une année bien remplie : vide-greniers, exposition d'artistes et d'artisans, marché de Noël.

L'année 2022 commence pour nous le **19 février** avec une **soirée Karaoqué**.

Pour les autres activités de l'année, consultez le site internet de la mairie ou la page Facebook.

Le cours d'informatique se déroule tous les lundis à 10 h 00 à la mairie (renseignements : 06 86 65 90 75).

Si vous avez des suggestions d'activités contactez-nous par mail : animationsbourgnac24@gmail.com ou appelez Christian au 06 43 01 57 67

Travaux effectués

Juillet 2021

Rebouchage des nids de poule :
les retraités au boulot!



Décembre 2021

Évacuation des eaux pluviales au lotissement

Ça pousse au lotissement

Tous les lots ont été vendus et la commune doit maintenant procéder à l'adressage de l'impasse qui va desservir ces nouvelles maisons. La décision sera prise lors d'un prochain conseil.

Vos suggestions sont les bienvenues, dans la lignée de ce qui a été fait précédemment : des noms anciens en rapport avec l'histoire ou la géographie de Bourgnac.

Mairie : 05 53 81 02 35
bourgnac.mairie@wanadoo.fr



Plan communal de sauvegarde

C'est quoi un PCS ?

C'est un document d'anticipation dans lequel le maire planifie en fonction des caractéristiques de sa commune les actions de ses équipes en cas d'aléas.

Le PCS a pour objectif de guider l'action du maire et de ses équipes dans la gestion de crises. Les mesures prévues dans ce plan ont pour objet :

- l'alerte et l'information ;
- la protection et le soutien des populations présentes sur le territoire communal lors de l'événement.

Les différents aléas sont :

- Risques inondation
- Sécheresse canicule
- Feux de forêt
- Mouvement de terrain
- Carrières souterraines
- Séisme
- Tempête
- Pandémie
- Transport de matières dangereuses

La commune de Bourgnac est divisée en quatre zones : A, B, C, D avec chacune de ces zones 2 référents de zone :

Zone A: Missègue R.	06 43 06 07 67	Loisel J.-C.	06 12 56 86 25
Zone B: Gisse S.	07 81 65 18 99	Simonet J.-C.	06 81 60 50 01
Zone C: Béguier S.	06 79 48 68 56	Cantelaube E.	07 86 51 17 43
Zone D: Papellier J.-P.	06 64 18 33 33	Pommier M.	06 19 58 41 10

La carte de Bourgnac ci-contre indique la délimitation des différentes zones de la commune.

Le PCS fut déclenché partiellement au début de l'année 2020 pour la pandémie.

Hommage à Georges Brassens et Frédéric Dard

(Texte de Pascal Martial)

Juin 2021 : Tournage du clip « Messieurs les hommes » à Bourgnac



Il y a un peu plus d'un an, fin 2020, j'ai commencé à réfléchir à la manière dont je pourrais rendre hommage à Dard et Brassens en 2021. Une manière de les remercier, en somme. Assez rapidement je me suis orienté vers un texte qui a été mis en musique et puis à l'écriture d'un scénario puis au tournage d'un petit clip.

Entouré, bien sûr de compétences que vous verrez citées sur le générique de fin. Au final, cela nous donne une œuvre ma foi assez modeste mais qui est le résultat de la collaboration d'une bande de potes. Ça aura aussi été l'occasion pour nous tous de faire de belles rencontres et bah, je pense que de ce point de vue, l'esprit humaniste qui se dégage des productions de nos deux compères aura été respecté.

Distribution :

San-Antonio : Christophe Chort - *Béru* : Didier Martial - *Pinaud* : Jean-Pierre Failly - *LA Femme* : Angeline Olive - *Le photographe* : Bruno Boucharel - *Le moine* : Jean-Marc Favard - *L'amoureuse du banc* : Mathilde Michel - *L'amoureux du banc* : Samuel Barrio - *L'arroseur* : Pierre Martial - *La femme au parapluie* : Prunelle Béguier - *Le peintre Zaël* - *Le juge* : Adrien Paul - *La vieille* : Christine Lagrave - Au clavier : Jean-Michel Chekri A la guitare : Loïc Bernard - Slameur : Pascal Martial – Le chien Salami : Gibbulus

et aussi : Sophie Favard, Manon Favard, Olivier Blanchard, Éric-Noël Dyvorne

Novembre 2021 : Soirée hommage à la salle de convivialité

Le 20 novembre, je vous conviais à découvrir ce petit clip consacré aux deux monstres qui ont déboulé dans ma vie quasiment en même temps, durant l'année 1977 et qui auraient eu 100 ans cette année! Mais nous n'allions pas se contenter de regarder quelques minutes de film et bonsoir! Je proposais donc ce soir-là quelques lectures assez truculentes, voire grivoises mais aussi tendres, romantiques ou dramatiques interprétées par : *Angeline Olive, Zael, Christine Lagrave, Sophie Favard, Alexandre Tuffraud, Gérard Brunau, Elisabeth Lacombe, Bruno Boucharel.*



Je vous invite à découvrir cette production ainsi qu'un autre court-métrage tourné dans mes jeunes années, les photos du tournage... sur le site de la commune :

<https://www.communedebourgnac.fr/Hommage-Brassens-Dard-2021.cB.htm>

Paroles du slam « Messieurs les Hommes » :

Messieurs les hommes, je vous le dis en toute sincérité,
J'ai bien l'honneur... de vous aimer.

Il est grand temps aujourd'hui de rendre à Georges et Frédéric ce qui n'appartiendra jamais à César mais il ne sera jamais trop tard pour honorer ces deux lascars, ces tendres rebelles qui nous ont rendu la vie belle.

Mes bons amis, cela va vous plaire, ces deux personnages ont fait plus à eux deux
Que bien d'autres qui sont soi-disant là, pour nous rendre heureux.

L'un m'a montré les chemins qui ne mènent pas à Rome,
Et cela a fait de moi un homme.

L'autre, dans l'encre bleue de ses yeux, a trempé sa plume aux larmes de tristesse ou de rire
Et m'a donné envie d'écrire.

Après une année malade, année morte, année en apnée, voici qu'arrive une année émotion, et commémoration,
Année d'écriture et de chanson.

Si vous aviez pu messieurs par vos écrits, vos poèmes,
Changer le monde le rendre plus bohème,
Si vous aviez pu... apprendre aux gens à dire... je t'aime...

Mais oui, oui, oui, vous avez su messieurs par vos écrits, vos chansons, vos poèmes, sans trêve, nous donner à tous un peu de rêve.

Frédo, mon ami, mon frère, mon poteau, avec ton IBM à boule,
Tu as su, dans le bons sens, faire bouger les foules.

Mon Vieux Georges, avec ta guitare, tes rimes et tes vers qui m'ont évoqué Ô combien de films,
Dans ma vie mon très cher ami, j'ai su trouver le bon rythme.

Fernande ou Béru, Margot, Pinaud ou San-Antonio, solo, duos, trios improbables,
Tous m'ont donné de la vie, une vision plus que palpable.

On connaissait la Diagonale du Vide mais de Sète à Jallieux, j'ai moi aussi la mienne, celle de mon cœur, celle de mes aïeux.

Je remercie mes parents de m'avoir donné la vie,
Je remercie mes enfants de m'avoir donné l'en- vie,

Le moment est maintenant venu de remercier aussi ces deux amis-là...
Qui, depuis fort longtemps, me tiennent compa- gnie... dans l'au-delà.

Avec vous, mes frères, mes pères, messieurs les hommes,

Avec vous, mes amis, mes aimés, pour moi l'Adam de pacotille, la vie m'a paru aussi simple que de croquer la pomme,

J'ose à peine imaginer ce que sera de me retrou- ver...
Tout là-haut à vos côtés.

Je n'ai pas hâte d'aller conter fleurette aux belles âmes des damnées,
Mais souvent je me dis dans « mon château fort intérieur » (dixit Béru):
« C'est pour cette année...
C'est foutu... »

Car, malheureusement messieurs les hommes, où va le monde ?
Les si mal embouchées Trompettes de la Renom- mée
N'ont pas encore fini de sonner
Mes amis, mes chers poètes, Vous nous avez fourni matière à rêve pour l'éternité,
Que serait le monde sans vous, sans vous, mes apôtres,
Que seraient nos vies sans les vôtres ?

Que seraient nos vies... sans les vôtres ?

Ainsi finit ma plainte à mes timides et soli- taires amis, mes allumeurs de rêves,
pour leur rendre hommage, les remercier.

Mes braves gens, n'en prenez pas ombrage, tout est dit avec simplicité mais avec sincérité.

Je vous aime, je nous aime,
Il n'est jamais trop tard pour aimer.

Il n'est jamais trop tard pour rêver.
Il n'est jamais trop tard pour dire... je t'aime.

Pascal Martial.

Découverte

(Texte de Jean-Pierre Hilarion)

Bourgnac et Lawrence d'Arabie

Mais quelle relation la commune de Bourgnac a-t-elle avec Lawrence d'Arabie ?

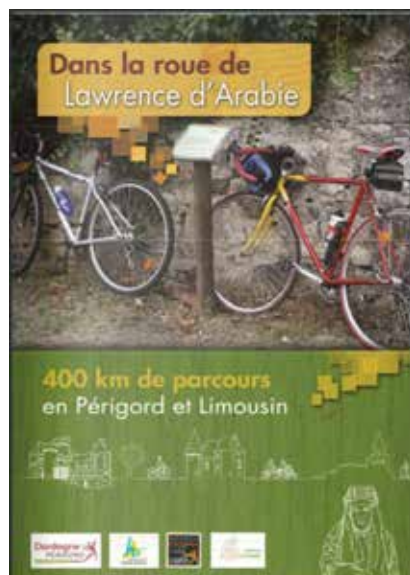
Pour beaucoup, Lawrence d'Arabie a le visage de Peter O'Toole qui en fut l'inoubliable interprète dans le film éponyme de David Lean sorti en 1962. Mais Thomas Edward Lawrence était surtout un personnage réel : officier, agent secret britannique et écrivain.



Thomas Edward Lawrence naît dans le nord du Pays de Galles le 16 août 1888. En 1908, il se passionne pour l'époque médiévale. Pour finir sa thèse et vivre sa passion, il décide de faire le tour de France à vélo. Partant sur la piste de Richard Cœur de Lion, il arrive l'été 1908 en Périgord, près du château de Montaigne. Ambitionnant de fêter ses 20 ans à l'ombre de la tour de Châlus, où le Duc d'Aquitaine et Roi d'Angleterre trouva jadis la mort, il part à travers les routes de Dordogne et décrit ses impressions.

Pour lui rendre hommage un circuit de 240 km sera réalisé de Castillon La Bataille à Chalus. La nouvelle route « Lawrence d'Arabie » sera officiellement inaugurée le dimanche 23 septembre 2012 ; les panneaux au carrefour de Bourgnac attestent de son passage.

Lawrence rejoindra le Proche Orient pour découvrir les forteresses des croisés, une autre histoire commence.



Retrouvez le détail de ce circuit dans le guide téléchargeable sur le site « Dordogne Périgord » (Rubrique « À vélo et VTT », puis « Grands itinéraires à vélo »).

Paysages d'hier, paysages d'aujourd'hui

(Texte de Jacques et Marie-Thérèse Escarment)

Bournac a gardé son identité de commune rurale avec quelques inévitables modifications liées à la disparition des petites exploitations agricoles. Les enquêtes statistiques effectuées de 1857 à 1866 indiquaient la diversité des cultures.

Pour l'année 1857, la superficie des terres labourables était d'environ 242 ha, les prés 66 ha, les vignes 35 ha, les jardins et vergers 5 ha, les bois 551 ha, les autres superficies cultivables 67 ha.

La culture du froment (80 ha), et du maïs (70 ha) était prédominante.

Venait ensuite la culture des fèves, des légumes secs (5 ha), des plantes textiles, du chanvre (4 ha).

La culture du tabac n'est mentionnée qu'à partir de 1862 pour une étendue de 150 ha.

Les prés à faucher 50 ha, à pâturer 15 ha, les vignes 35 ha.

Jusque dans les années soixante, la commune comptait environ une quinzaine d'exploitations agricoles, il en reste deux aujourd'hui.

Les vignes ont été délaissées, les dernières vendanges dans la commune ont eu lieu en 2000, pour les parcelles restantes. La culture du tabac s'est aussi arrêtée dans ces années.



Le Paysage entre 1950 et 1960. des petites parcelles de polyculture bordées d'arbres et de haies.



Vignes au Bout du Vallat.



*Champ de tabac,
après « le gros chêne ».*



*Le labour avec le brabant dans les années 1940,
remplacé aujourd'hui par la charrue six socs !
Dernières images de polyculture.*



*Le sarclage des pommes de terre
à la main dans les années 80*

Aujourd'hui, la polyculture a totalement disparu, ne restent que quelques cultures de céréales, principalement du maïs, quelques parcelles de blé ou d'orge et des prés à pâturer pour les deux derniers troupeaux de bovins des villages de Peyrifol et de Chatonnie.

Un paysage uniforme a remplacé les petites parcelles séparées par des haies ou des fruitiers, notamment autour du cimetière.

Les terrains agricoles ont laissé place à des lots constructibles qui n'ont pas été en peine d'acquéreurs bien avant même l'engouement récent pour les campagnes. Les citadins quittent « un à un » les villes que l'exode rural des années soixante avait peuplées, voire surpeuplées. D'anciennes bâtisses ont été réhabilitées par les descendants des familles autochtones. Des constructions récentes, bâties par des actifs dont l'activité se trouve dans un rayon proche, émaillent le paysage.



*Paysage actuel, uniforme,
des terres où prédomine la culture du maïs.*



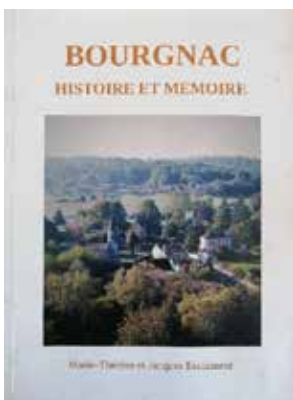
Une étendue récemment labourée.



Les constructions récentes des futurs habitants de la commune.

Marie-Thérèse et Jacques Escarment écrivent régulièrement des sujets sur le patrimoine de Bourgnac et la région. Vous pouvez les retrouver sur le site de la commune :

<https://www.communedebourgnac.fr/Patrimoine. u/b0l/Tous>



À signaler également la réédition d'un ouvrage de référence « Bourgnac, histoire et mémoire » (disponible en mairie).

L'architecture, les bâtiments, les moulins, les hameaux... sont évoqués dans ce livre de 280 pages, un gros travail de documentation abondamment illustré, partagé par les époux Escarment pour notre plus grand plaisir.

Recette

Gâteau des Carmélites déchaussées de Séville

Vous connaissez peut-être le principe de partager avec vos amis la pâte mère d'un gâteau pour en réaliser un et partager à votre tour un peu de pâte ! C'est une recette super sympa à réaliser avec vos enfants, nourrir cette masse mère et la voir patiemment évoluer avant de pouvoir se régaler avec le gâteau extrêmement moelleux et tout à fait délicieux que vous parfumerez à votre convenance. La réalisation de la masse mère de ce gâteau utilise le principe du levain naturel. La légende que la personne qui offrait un verre avec la « masse-mère » souhaitait chance et santé. Il faut 10 jours pour son élaboration, sans batteur, sans réfrigérateur, ni autres appareils modernes. La tradition veut que l'on reçoive de quelqu'un la « masse-mère » et qu'il faut commencer le gâteau un jeudi pour qu'il soit prêt le samedi de la semaine suivante. Au fur et à mesure des jours, le saladier reste dans la cuisine, recouvert d'un linge propre pour que le levain puisse évoluer dans un milieu favorable aux levures environnantes, mais à l'abri des courants d'air.

Liste des ingrédients

Masse mère (si vous n'en recevez pas à faire le mardi ou mercredi)

- 2 verres de farine
- 2 verres de sucre
- 1 verre de lait entier

Gâteau

- 2 verres de farine
- 1/2 verre de sucre
- 1 verre de lait
- 1 verre d'huile d'olive
- 1 verre de noix
- 1 verre de raisins secs
- 2 œufs
- 1 sachet de levure chimique
- 1 pincée de cannelle
- 1 pincée de sel
- 1 pomme
- 3 cs d'amandes effilées
- facultatif: 2 cs de rhum
- 1 cc de vanille en poudre

Jeudi: Versez la masse mère dans un saladier (d'ailleurs, on la verse dans le saladier dès qu'on la reçoit). Versez un verre de sucre dessus et un verre de farine sans mélanger. Mettez un torchon sur le saladier et laissez-le dans la cuisine.

Vendredi : mélangez le tout avec une cuillère en bois. Recouvrez et laissez-le dans la cuisine.

Samedi et dimanche : repos

Lundi : ajoutez un verre de lait, un verre de sucre et un verre de farine sans mélanger. Couvrez et laissez à température ambiante.

Mardi : mélangez le tout avec une cuillère en bois. Recouvrez du linge.

Mercredi, jeudi et vendredi : repos pour la pâte et pour vous.

Samedi : séparez la masse mère en trois. Donnez-en deux en souhaitant « chance et santé ».

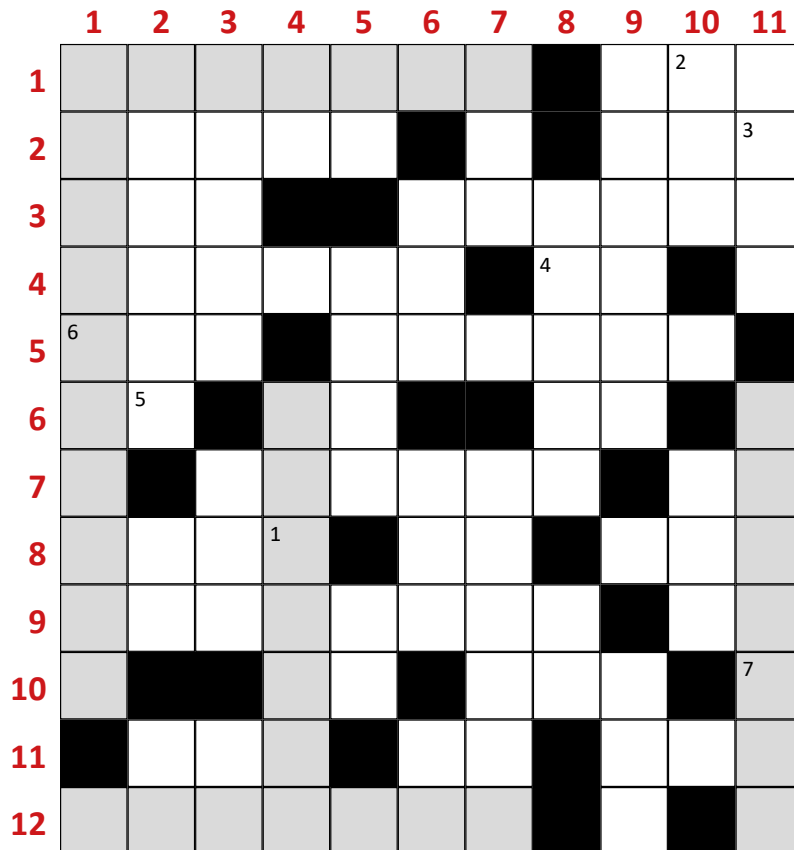
Sur le tiers restant, ajoutez 2 verres de farine, la levure, 1/2 verre de sucre, la vanille, 1 verre de raisins secs farinés et de noix (vous pouvez choisir des graines, noisettes, amandes...), Versez le verre de lait, le verre d'huile, le rhum, les œufs, une pomme coupée en dés. Mélangez bien.

Versez dans un moule beurré. Saupoudrez d'amandes en poudre et enfournez à four préchauffé à 180 °C pendant 40 minutes. Vérifiez la cuisson en plantant une lame de couteau. Elle doit ressortir sèche. Si vous avez un moule de plus petit diamètre, il vous faudra un peu plus de temps.

Laissez-le refroidir et démoulez-le. Vous avez mérité une grosse part !!!



Mots croisés



HORIZONTAL : **1** Village sur la départementale 38 – Communauté économique africaine
2 Tire son origine de – Pierre dure ou rocher **3** Sur la table avec le poivre – Condiment d'Espelette **4** De marque Dacia – Question de lieu **5** Membre de la tribu indienne – L'Euro ou le Dollar en sont une **6** Île voisine d'Oléron – Article masculin – Note de musique **7** Classées – Article féminin **8** Fête attendue des enfants – Abréviation latine d'*exempli gratia* – Parlant du feu en terme argotique **9** Qui peut s'éterniser (développement) – Docteur (dans la série 007)
10 Dêvêtu – Annonce la digestion de bébé **11** Club de vacances – Deux romain – Comique
12 Village près de l'autoroute

VERTICAL : **1** Village à l'est de Bourgnac (Les ...) **2** Averti, alerte – Conjonction de lieu – Pronom féminin **3** Danse très connue à Vienne – Transport parisien – Article étranger
4 Douze mois – Village au nord de Bourgnac (La ...) **5** Union européenne – Paradis – Absorbé **6** Pature pour bovins – Temps froid – Infinitif 2^e groupe **7** Le blé ou l'orge en ont un – Inspiratrice d'un artiste **8** Contrasté, change à la lumière – Sud-ouest **9** Évidé – Train à grande vitesse **10** Chevalier ambigu (espion) – Textile **11** Document de notaire – Village à l'est de Bourgnac

Retrouvez, dans les cases grises, le nom de 5 villages bourgnacois.

Et recomposez le nom d'un 6^e village en reportant les lettres des cases comportant un chiffre.



Mairie de Bourgnac – 78 rue des Anciennes Écoles – 24400 Bourgnac
Tél. 05 53 81 02 35 – Mail : bourgnac.mairie@wanadoo.fr
<https://www.communedebourgnac.fr> – <https://m.facebook.com/bourgnac24400/>